

Canada

Statistics Statistique Canada

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

See Section 1.		
Voir Section 1.		

STANDARD REQUEST FOR BID

INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

Solicitation No N° de la demande	Amendment No N° de modification		
Supplier SA No N° de l'AMA de fournisseur : E60PQ-140003/			
Solicitation closes – La demande	File No N° de dossier		
prend fin :	J070920		
at – à See Section 1 Voir Section 1 on – le See Section 1 Voir Section 1			



	No of Page/	
	N° de page	1 of 13
Date of Solicitation – Date de	la demande	
20 decembre 2023		
Address inquiries to – Adress	er toute deman	de de renseignement à :
See Section 2, Article 4.	1.	
Voir Section 2, Article 4	.1	
Destination		
See Section 2, Annex A.	i	
Voir Section 2, Annexe	A.	

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadians funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur
Telephone No N° de téléphone
Facsimile No N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print)
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)
Signature : Date :

TABLE DES MATIERES
Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis
SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES
Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)
S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? Non
Étape 2. 🔀 Besoins concurrentiels ou 🗌 non concurrentiels
Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.
Le Canada évaluera les soumissions et octroiera les contrats catégorie par catégorie. À des fins administratives, dans l'éventualité où un même soumissionnaire remporterait plus d'une catégorie, le Canada peut attribuer un seul contrat contenant les catégories obtenues par le soumissionnaire.
Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:
Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants <u>APRÈS</u> la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :
• Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 une copie des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des
articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.
Pour les besoins non concurrentiels :
Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes <u>AVEC</u> sa soumission :
Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
2. une copie des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables,
vendus à d'autres clients;
 une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3. Marché général ou SAEA (l'utilisateur désigné doit cocher la case appropriée)

Achats en vertu de la SAEA :

Modalités de l'IAS :

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le GMAPT pour les espaces de travail contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie intégrale des invitations à soumissionner individuelles en vertu du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Le soumissionnaire doit également fournir les renseignements demandés à l'article 4 ci-dessous, au moment précisé dans l'article 3.

Exigences en matière de sécurité :

Aucune exigence relative à la sécurité n'est associée au présent contrat.

Évaluation des soumissions

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Invitation à soumissionner publiée par :							
Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.							
d'une soumission :							
e indiquées ci-dessous.							
8 janvier 2024							
14 :00 HNE							
statcan.macs-bids-smc-soumissions.statcan@canada.ca							
sionner							
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettrejours ouvrables							
soumissions à l'autorité							
date de clôture de celle-ci. Les							
ter sans réponse.							

SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Mod	dalité	s du contrat		
			alités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003//PQ ent au contrat et en font partie intégrante.		
2.	Exig	ence	en matière de sécurité (l'article coché s'applique)		
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.				
	a.	х	L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité.		

		Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI						
			nseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins					
		qu'ils ne soient accompagnés d'u sont réalisés.	n représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux					
	b. Une cote de sécurité est exigée.							
		L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des						
		présentes.						
	C.	Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.						
3.	Beso	vin						
3.1	L'ent	trepreneur doit effectuer les travaux ér	numérés à l'annexe A.					
4.	Resp	onsables						
4.1	Auto	orité contractante (utilisateur désigné)						
	Nom	ı :	Michael Peters					
	Titre	:	Coordonnateur, Acquisitions et contrats					
	Mini	stère, organisme ou société d'État :	Statistics Canada					
	Adre	esse :	150 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, ON K1A 0T6					
	Nº d	e téléphone :	343-576-9483					
	Cour	riel :	statcan.macs-bids-smc-soumissions.statcan@canada.ca					
4.2	Char	gé de projet (à remplir à l'attribution d	lu contrat)					
	L'Au	torité du projet (AP) représente le minis	stère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément					
	au co	ວntrat, qui comprend des dispositions lເ	ui permettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de					
	toute	es les questions liées au contenu techni	que des travaux prévus dans le contrat.					
	Ι'Διπ	torité du projet (ΔP) doit aussi s'assures	que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder					
			isseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier					
			ésentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat					
	-	le gouvernement du Canada).						
	Nom							
	Titre	:						
		stère, organisme ou société d'État :						
		esse :						
		e téléphone :						
		riel:						
4.3	Repr	résentant de l'entrepreneur						
		l'annexe A (ci-jointe), tableau 9						
		essous.						
5.		lalités de paiement						
	La ca	ase cochée s'applique. Si l'AMA de l'ent	repreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette					
	méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.							
	Х	Paiement unique						
		Paiements multiples						
6.	Facti	uration						
	En p	lus de respecter les modalités de factur	ration énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et					
		copie de la facture à l'adresse suivante						
		de l'organisation et personne-ressour	·					
		esse: financecounter@statcan.gc.ca						

ANNEXE A BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1.	Sél	ection	de	la	catég	gorie
----	-----	--------	----	----	-------	-------

Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du l'autorité du projet, **avant la fabrication / la commande des produits**, Le l'autorité du projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.

Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivantes:

a. Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables						
Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)						
Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable						
RÈGLE : Produit de rangement en métal						
Les utilisateurs désignés peuvent se procurer des produits de rangement en métal, faisant partie de la catégorie 1, lorsque les produits de rangement en métal feront partie d'une exigence pour un ou plusieurs postes de travail. Si cette règle ne s'applique pas, la catégorie 3 doit être utilisée pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.						
b. 🔲 Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable						
c. Catégorie 3 – Classeurs et meubles de rangement en métal						
Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement, selon 6B. 4.1 de l'AMA (table 1 de plus amples détails relatifs aux produits).						
d. Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois						
e. 🔀 Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage						
f. 🔀 Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration						

RÈGLE: La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires. Les produits Non AMA peuvent être ajoutés à n'importe quelle sous-division ou à sa propre sous-division.

L'utilisateur désigné doit indiquer comment la catégorie 6 sera sous-divisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6.

g. 🔀 Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie: 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

<u>Date d'inspection du site</u>: À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES: Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou sous-division de la CAT 6, s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.

Veuillez-vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés.

Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie(s) de produits : 5,6

Tableau 1 — Tableau des produits

	Sect	ion A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉS	Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR				
Nº	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Qté	** Veuillez fournir des informations supplémentaires	Nº de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
	Catégorie 5						
1	5PMOWKSMTACUSBXX XXX	Module d'alimentation, Monté sur surface de travail, Fixée par une pince	60	Oui		\$	\$
2	5PMOFSTFMACUSBXXX XX	Module d'alimentation, Module de plancher autostable	1	Oui		\$	\$
	Catégorie 6						
3	6CMUSHRERL48L84WY XX	Table multimédia, Heuteur comptoir, Rectangulaire, Alimentation et de données	1	Oui		\$	\$
4	6CCMVAROPL30XXXPN XX	Table de réunion pour zone de collaboration, Rond, Socle	1	Oui		\$	\$
5	6KBSBHxxSY15XXXROY X	Sièges de cuisinette, Tabourets de bar, Hauteur bar, Base traineau, Polymère, Sans Accoudoirs, Coussins de siège	2	Oui		\$	\$

6	6CSTVAROGL18XXXJNX X	Table d'appoint, Rond, Côté pleine largeur, Stratifié	1	Oui	\$ \$	
7	6SLCWAXXWUXXXXXM XXX	Fauteuils d'aire de repos avec accoudoirs, Pivotant	2	Oui	\$ \$	
8	6CMUCHRERL42L72TY XX	Table multimédia, Heuteur comptoir, Rectangulaire, Alimentation et de données	1	Oui	\$ \$	
9	6MTRXTRECL24L60WY YY	Tables pour salles de réunion et de formation, Dessus fixe, Pieds en T ou en Y	2	Oui	\$ \$	
10	6CNTCHREWLW8606U YXX	Tables d'appoint étroites, Hauteur comptoir, Bord en cascade	1	Oui	\$ \$	
11	6LWBFWWSXXXXXXX NNN	Tableaux blancs autostables, Tableau blanc à l'avant, Surface écrivable	2	Oui	\$ \$	
12	6KBSCHxxSY15XXXPON X	Sièges de cuisinette, Hauteur comptoir, Base traîneau	2	Oui	\$ \$	
13	6STCWRXXLUXXXXXXN NX	Chaises à accoudoir-tablette, Style seau, Roulettes, avec accoudoirs - droite	2	Oui	\$ \$	
14	6STCWLXXLUXXXXXXN NX	Chaises à accoudoir-tablette, Style seau, Roulettes, avec accoudoirs - gauche	1	Oui	\$ \$	
15	6CLTVAREXLW7<36ON XX	Table pour ordinateur portatif, Rectangulaire, Stratifié	2	Oui	\$ \$	
16	6CCTVAROLL36XXXJNX X	Table à café, Rond, 36 po,La table doit avoir une jupe en stratifié solide d'au moins 8 po autour de la circonférence.	1	Oui	\$ \$	
17	6SLCWAXXWUXXXXXM XXX	Fauteuils d'aire de repos avec accoudoirs, Fixé ou pivotant	1	Oui	\$ \$	
18	6SSOTWXXLUW4XXXQ NNN	En cuir, avec possibilité de relier l'unité d'angle, sans accoudoirs, avec possibilité d'accrochage d'un côté ou de l'autre, 2 x 2 places	2	Oui	\$ \$	
19	6CSTVASQLL20L20JNX X	Table d'appoint, 20 po, Stratifié, Pattes	1	Oui	\$ \$	
20	6SMORBXXLU25G19LN NN	Banquette modulaire, Rembourré, Sans dossier	1	Oui	\$ \$	

^{**}Veuillez fournir des informations supplémentaires:

Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission.

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA

Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe C.

	Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
#	Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA	Qté	** Veuillez fournir des informations supplémentaires	Nº de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
21	Canapé/banc d'angle modulaire assorti à la même série que l'article 18 (GoCUID 6SSOTWXXLUW4XXXQNNN)	1	Yes		\$	\$
Le Ca	**Veuillez fournir des informations supplémentaires: Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission.				des produits	\$

Tableau 2 – Livraison

	Section A – BESOIN DE	L'UTILISATEUR DÉ	SIGNÉ	Section B – SOUMISSI	ON DU FOURNISSEUR
Nº du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci- dessous**	Prix de lot ferme \$
1	Statistics Canada 170 promenade Tunney's Pasture K1A 0T6 Ottawa ON Canada	2024-03-15	Heures normales de travail	: semaines Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.	φ.
3,4,5,6,7	Statistics Canada 123 rue Main Suite 200, Immeuble VIA Rail Winnipeg, MB R3C 4V9	2024-03-15	Heures normales de travail	: semaines Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.	\$
2,8,9,10, 11, 12, 13. 14. 15,16, 17, 18, 19, 20, 21	Statistics Canada 300 Rue Georgia Ouest Vancouver, BC V6B 6C7	2024-03-15	Heures normales de travail	: semaines Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.	\$
**L'autorite faire avant par le fourr	ormales de travail de 8 h à 17 h, c é du projet doit fournir au fournis la date limite de la livraison, en t nisseur. Le gouvernement du Can e cas où un fournisseur choisirait u projet.	sseur l'autorisation enant compte du t ada se dégage de t	d'aller de l'avant. Il doit le emps de livraison indiqué oute responsabilité	Total des livraisons :	\$

Tableau 3 – Installation

Tabicaa 3	mstanation				
	Section A – BESOIN DE	Section B – SOUMISS	ION DU FOURNISSEUR		
Nº du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue: Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci- dessous **	Prix de lot ferme \$
1	Statistics Canada 170 promenade Tunney's Pasture K1A 0T6 Ottawa ON Canada	2024-03-15	Heures normales de travail	: semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines	\$

				pour la livraison du mobilier.	
3,4,5,6,7	Statistics Canada 123 rue Main Suite 200, Immeuble VIA Rail Winnipeg, MB R3C 4V9	2024-03-15	Heures normales de travail	: semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
2,8,9,10, 11, 12, 13. 14. 15,16, 17, 18, 19, 20, 21	Statistics Canada 300 Rue Georgia Ouest Vancouver, BC V6B 6C7	2024-03-15	Heures normales de travail	: semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
** L'autori faire avant indiqué pa	ormales de travail de 8 h à 17 h, c té du projet doit fournir au fourn la date limite de l'installation, en r le fournisseur. Le gouvernemen e cas où un fournisseur choisirait lu projet.	isseur l'autorisation I tenant compte du t t du Canada se déga	d'aller de l'avant. Il doit le emps d'installation ge de toute responsabilité	Prix total de l'installation :	\$

Tableau 4 – Produit optionnel	Ne s'applique pas.
-------------------------------	--------------------

Tableau 5 − Livraison optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 6 − Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard			
1.1 L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les élémer finition offerts.				
Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiqua choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.				
	L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.			
2.	Installations du Canada où se fera la livraison Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pou site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.			
	Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.			
2.1	Quai de chargement/lieu : RCN			
Α	Lieu	170 Tunney's Pasture Driveway K1A 0T6 Ottawa ON Canada		
В	Quai de chargement Accepte tous les véhicules.			

С	Rampe de chargement (i.e.	Élévateurs à ciseaux au sol d'une capacité de 10 000 lb	
	hydraulique, électrique, etc.)		
D	Porte	Dégagement de 53'1" ou 3,9 mètres	
E	Monte-charge	A côté du quai de chargement B1W18	
F	Autre (préciser)		
2.2	Quai de chargement/lieu : Winni	peg	
Α	Lieu	123 rue Main, Suite 200, Immeuble VIA Rail, Winnipeg, MB R3C 4V9	
В	Quai de chargement	Pas de quai de chargement, les camions sont en mesure de se garer sur la rue principale en face de l'immeuble	
С	Rampe de chargement (i.e. hydraulique, électrique, etc.)	Inexistant	
D	Porte	Non applicable	
E	Monte-charge	Il n'y a pas d'ascenseur de service	
F	Autre (préciser)		
2.3	Quai de chargement/lieu : Vanco	uver	
Α	Lieu	300 Rue Georgia Ouest, Vancouver, BC V6B 6C7	
В	Quai de chargement	Quai disponible	
С	Rampe de chargement (i.e. hydraulique, électrique, etc.)	Inconnu	
D	Porte	10 pieds 6 pouces	
E	Monte-charge	Oui	
F	Autre (préciser)		

3.	Continuité des attestations	
	Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.	
	Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat

(le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (Tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) (Applicable si l'option est exercée)	n/a
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) (Applicable si l'option est exercée)	n/a
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) (Applicable si l'option est exercée)	n/a
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA (s'il y a lieu)	n/a
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) [À supprimer au moment de l'attribution du contrat]	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$
10	Taxes applicables : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$
11	Coût estimatif total (9 + 10) : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$
		1

^{*} Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat		
	Nom:	Numéro de téléphone :	
		Courriel:	
		NEA:	

ANNEXE B EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Aucune exigence relative à la sécurité n'est associée au présent contrat.

ANNEXE C SPÉCIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES, CERTIFICATIONS

Cette annexe présente des spécifications supplémentaires relatives aux certifications associées au produit non disponible dans le cadre d'un AMA qui fait partie du besoin.

1. Spécifications

Canapé/banc d'angle modulaire assorti à la même série que l'article 18 (GoCUID 6SSOTWXXLUW4XXXQNNN)

2. Attestation

2.1 Conformité des produits non disponibles (Attestations requises avant l'attribution du contrat)

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA respecteront toutes les spécifications se trouvant aux annexes A et D et cette IAS, et qu'ils satisfont aux exigences d'essai et de rendement des annexes A-1 et A-2 de l'accord d'approvisionnement, selon ce qui s'applique.

Signature du fournisseur	Date	

Attestation de conformité des produits non disponibles (ne s'applique qu'après l'attribution du contrat)

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles et les critères d'essai dans cette annexe, selon le cas. Sans l'autorisation préalable écrite du responsable de l'AMA, le fournisseur ne doit pas détruire les dossiers ou documents avant l'expiration du contrat ou la date d'expiration de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en faire des copies ou tirer des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés aux annexes A et D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.